



COMMUNIQUÉ
Paris, le 06/04/2023

RETOUR AUX 90 KM/H : DE PLUS EN PLUS DE DÉPARTEMENTS FRANCHISSENT LE PAS ET C'EST UNE BONNE NOUVELLE POUR LES « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES ».

Les 90 km/h avaient disparu de nos routes secondaires le 1^{er} juillet 2018 au profit d'une limitation de vitesse à 80 km/h, dans le but de « sauver 350 à 400 vies ». Mais les Conseils départementaux – qui, en raison du mécontentement des usagers, ont obtenu de pouvoir restaurer l'ancienne réglementation – sont de plus en plus nombreux à revenir aux 90 km/h. Et la sécurité routière ne s'en porte pas plus mal.

Aujourd'hui jeudi 6 avril 2023, l'association « 40 millions d'automobilistes » salue la décision prise par plus de la moitié des Départements métropolitains de revenir à la limitation de vitesse à 90 km/h partout où cela est possible. L'association souligne que le mouvement opéré depuis plus de 2 ans maintenant n'a pas eu de conséquence négative sur la sécurité des usagers, comme en attestent les statistiques, et qu'il est temps pour le Gouvernement de revenir sur cette mesure inutile et impopulaire.

Ce sont désormais 46 départements qui, depuis l'entrée en vigueur en 2020 de la Loi d'Orientation des Mobilités et de l'amendement autorisant le relèvement de la vitesse, ont décidé de rétablir les 90 km/h sur tout ou partie des routes dont ils ont la gestion. Et d'autres encore devraient leur emboîter le pas dans le courant de l'année (les Alpes de Haute-Provence, le Morbihan, la Nièvre...). Une décision qui fait figure de bon sens dans de très nombreux territoires, tant l'abaissement généralisé à 80 km/h va à l'encontre des intérêts locaux et pénalise économiquement et socialement les usagers.

« Dans les territoires, loin des hauts lieux du pouvoir central où une poignée de privilégiés s'évertue à régenter la vie des Français, la réalité quotidienne a rapidement pris le pas sur cette mesure déconnectée des besoins des citoyens. Les 80 km/h avaient des conséquences négatives sur la mobilité des usagers et l'attractivité des régions. Et même si le Gouvernement a tout fait pour dissuader les Conseils départementaux de revenir aux 90 km/h, on constate aujourd'hui avec satisfaction que dans ce dossier, les autorités locales font passer l'intérêt de leurs administrés avant d'obscures histoires politiciennes », analyse Philippe NOZIÈRE, président de « 40 millions d'automobilistes ».

Et si tous les Départements n'ont pas d'emblée pris la décision de s'opposer à la limitation de vitesse abaissée, les statistiques de la mortalité et de l'accidentalité routières relevées depuis l'application des 80 km/h dans un premier temps, et depuis le retour aux 90 km/h sur certains axes dans un second temps, constituent le meilleur argument pour abandonner les 80 km/h.

« D'année en année, la preuve a été faite que changer un '9' par un '8' sur un panneau ne permettait pas de réduire le nombre de tués sur les routes. Nous le disons gravement et sans gloire, car c'est un échec de constater que le nombre d'accidents ne baisse plus depuis 2013. Il y a des choses à faire en matière de lutte contre l'alcoolémie et les stupéfiants, le téléphone au volant... Mais les 80 km/h sont une mauvaise mesure. Actuellement, les Conseils départementaux ont le pouvoir d'en limiter les impacts négatifs et il est nécessaire que ceux qui ne l'ont pas encore fait se saisissent de ce droit. Il est aussi nécessaire désormais que le Gouvernement revienne officiellement et définitivement sur cette mesure inutile et néfaste », conclut Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.